

der ailleurs, c'est que le gouvernement n'a pas compris l'importance de l'industrie dont il s'agit.

Pour faire voir à quel point le ministère a été obligé de quémander et d'emprunter, voyons ce que disait au comité M. Reid le 10 novembre 1977. Cela figure en page 1:13 des comptes rendus du comité:

Ces chiffres établissent un contraste frappant avec les niveaux des dépenses de ces dernières années, qui étaient les suivants: 1973-74 \$22,369,800, 1974-75 \$30,621,800, 1975-76 \$28,848,300, 1976-77 \$42,758,000 (environ).

Ces 42 millions qu'il prétend avoir dépensés—et avec lesquels il espère apaiser les pêcheurs de la côte Ouest—n'ont pas tous été accordés par nous au ministère des Pêcheries. Car 5 millions proviennent d'un accord spécial conclu avec le Québec—et je ne m'oppose pas à cela comprenez-moi bien—\$5,500,000 provenaient des projets PIL, et 5 millions du FLIP. Donc, en fait, le ministre s'était vu accorder en 1976-77 des crédits inférieurs à ceux des trois années précédentes. A part le bond fait en 1973-1974 de 22 à 30 millions de dollars, ce ministère n'a jamais relevé ses dépenses en fonction du taux de l'inflation, et par comparaison avec ce qu'il recevait il y a 25 ans, il n'a jamais reçu assez d'argent pour pouvoir assurer le bon entretien de nos installations portuaires.

Permettez-moi de répéter encore une fois, puisque je l'ai déjà fait sans doute quatre ou cinq fois à la Chambre, les propos d'un haut fonctionnaire des Travaux publics interrogé directement aux alentours de l'année 1973. Comme on lui demandait le montant des crédits dont il disposait en termes réels, par comparaison avec ceux de 1950, il a répondu—ce n'est pas moi qui parle mais l'autre député: «En dollars constants ce que nous dépensons aujourd'hui représente 25c par rapport à notre dollars d'il y a 25 ans».

Et depuis lors il n'y a pas eu de rattrapage en dollars constants. Au ministère des Pêcheries, on n'est pas au courant des besoins de l'industrie. Les pêcheurs demandent ce que vont rapporter ces augmentations de tarif et l'embauchage de nouveaux gardiens de quai. Il n'a été question de rien, mais la population de la côte de Fundy demande combien elle va avoir d'installations de sortie. Il y a si longtemps que le ministère n'en a pas construit, qu'on ne retrouve même plus les vestiges des anciennes. Il n'y a aucun endroit où ils peuvent amener leurs bateaux pour les repeindre, les réparer, les nettoyer ou les moderniser et ils se demandent s'ils obtiendront une installation de sortie lorsque les droits exigés auront augmenté et quand nous disposerons de tous ces gardiens de quais.

● (1512)

Je n'ai pas encore entendu le député de Saint-Jean-Lancaster (M. Landers) dire un traitre mot sur ce sujet. Je suppose qu'on doit lui demander si les pêcheurs qui acquittent ces droits plus élevés pourront au moins mettre leurs bateaux à l'abri pendant l'hiver. Nous avons naguère un port d'hiver mais le Conseil des ports nationaux nous en a chassés. Aujourd'hui nous sommes obligés de tirer nos bateaux sur le rivage où ils se détériorent deux fois plus vite lorsqu'ils doivent séjourner tout l'hiver. Nous voulons un port d'hiver et j'aimerais avoir l'appui du député de Saint-Jean-Lancaster ainsi que celui du ministre des Pêcheries et de l'Environnement (M. LeBlanc) pour ce projet. Si j'avais ce genre d'appui, je pourrais alors prétendre, avec le député de Grand Falls-White Bay-Labrador (M. Rompkey) que le ministre fait du bon travail. Cependant,

Ports de pêche et de plaisance

les 200 bateaux qui ont été chassés du port par le Conseil des ports nationaux vont être abandonnés sur le rivage pour y passer l'hiver où ils se détérioreront deux fois plus vite que s'ils étaient au mouillage.

Va-t-on nous réparer rapidement ce quai? En automne 1976, une tempête a occasionné des dégâts à un petit port de ma circonscription. Le revêtement est branlant, ainsi que les garde-fous. Les services compétents en ont été avertis. Je suis revenu visiter ce petit port le printemps suivant et les garde-fous étaient encore branlants, le revêtement l'était encore davantage que la dernière fois et rien n'avait été réparé. Les gens se demandent pourquoi on ne répare pas leurs ports plus rapidement. Je suis revenu dans ce port l'automne dernier, c'est-à-dire un an après ma première visite et les garde-fous étaient encore dans le même état de même que le revêtement, et le port n'avait toujours pas été réparé.

Mes électeurs veulent savoir si l'on va bientôt préparer les ports sans faire trop de frais ou s'ils le seront à une date ultérieure? Le gouvernement va-t-il encore gaspiller de l'argent et se demander avec étonnement pourquoi il n'arrive pas à réparer deux ports pour le prix d'un? Voilà ce que se demandent mes électeurs quand ils voient qu'on leur impose ces nouveaux droits et tous ces gardiens de quais. Il existe certains ports qui n'ont pas de phares. On peut cependant y amarrer les bateaux et y recharger des batteries. Obtiendrons-nous un jour qu'il y ait des phares dans chaque port? Il y a aussi des ports où l'on peut s'approvisionner en eau fraîche. Allons-nous faire en sorte qu'il y ait enfin de l'eau fraîche dans chaque port ou allons-nous nous demeurer dans une situation telle que dans certains ports il y a des phares et dans d'autres des puits mais jamais les deux à la fois?

Les installations seront-elles améliorées grâce à ce droit supplémentaire? Les routes qui mènent à certains ports de pêche et dont l'entretien relève du gouvernement du Canada, sont en très mauvais état. Dans certains cas, il faut s'arrêter avant d'arriver au quai et transporter le matériel, l'eau, la nourriture et le pétrole à bord de l'embarcation, alors qu'on devrait pouvoir se rendre jusqu'à l'ambarcadère. Ces routes seront-elles remises en état plus rapidement?

Mes commettants demandent s'ils auront des quais convenables. Les embarcations sont actuellement amarrées sur cinq, six, et même huit plans d'arrimage le long des quais, et il n'y a même pas de brise-lames convenables. Il nous faut déplacer nos embarcations la nuit. Y aura-t-il des améliorations? Si oui, on ne l'a jamais mentionné dans aucune discussion au sujet de ce bill.

Mes commettants demandent si on les consultera avant de construire des quais. Le ministre dépensera-t-il \$500,000 comme il l'a fait dans ma circonscription où il y avait trois jeux de plans et devis? Le ministre a regardé les trois et a choisi celui qui coûtait le moins cher. Cependant, il n'a pas consulté les pêcheurs qui connaissent les vents dominants, les marées, les courants et la direction de l'écoulement de l'eau. Après la construction du quai le moins cher, celui auquel les pêcheurs s'étaient opposés pendant des années alors qu'ils attendaient, on demande maintenant au ministre d'en construire un autre dans le même port parce que le premier n'a pas été bâti comme il faut.